

BOURSE DE LA FONDATION MICHEL BERNARD EN MUSÉOLOGIE 2026

Maîtrise en muséologie

Urbaniste et historien de l'art de formation, M. Michel Bernard fonde en 1999 la Galerie Bernard qui vise à faire connaître les jeunes artistes du Québec et qui restera ouverte pendant vingt-cinq ans. Emporté des suites d'un cancer, ses parents créent la Fondation Michel Bernard dans le but d'aider les étudiants et les étudiantes en histoire de l'art, en aménagement, en muséologie, ainsi que les personnes atteintes du cancer. En 2025, la Fondation Michel Bernard mettra en place des bourses destinées à la communauté étudiante de l'Université de Montréal inscrite au baccalauréat à la Faculté de l'aménagement ainsi qu'au [Baccalauréat en Histoire de l'art, de cinéma et des médias audiovisuels](#) et à la [Maîtrise en muséologie](#) à la Faculté des arts et des sciences.

Montant de la bourse : 5 000 \$

Critères d'admissibilité

- Avoir une inscription valide à temps plein (ou réputée temps plein) à l'automne 2026 au programme de Maîtrise en muséologie de l'Université de Montréal
- Présenter un bon dossier académique, démontrant ainsi le potentiel à réussir le programme d'études
- Avoir complété un minimum de deux trimestres et ne pas être en prolongation des études à l'automne 2026
- Être une personne citoyenne du Canada, être née au Québec et y résider au moment du dépôt de la demande de bourse au cours de l'année 2026-2027, et ce, afin de développer les talents, les compétences et la relève dans notre communauté
- Ne pas avoir obtenu une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) ou de financement important pour le programme en cours

Dossier de candidature

Pièces 1 et 2 à doivent être transmises dans un seul fichier PDF dans l'ordre ci-dessous.

1. Lettre de motivation d'un maximum de deux pages décrivant le parcours et l'intérêt dans la poursuite de la Maîtrise en muséologie
2. Copie des relevés de notes des études universitaires, incluant celui de l'été 2026 tiré de votre Centre étudiant (relevé non officiel) disponible à compter du 27 août 2026
3. Une preuve de résidence au Québec pourrait être exigée (sera demandée si nécessaire)

Date limite et envoi du dossier

Le 6 octobre 2026 à 23 h 59 par courriel à bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Un accusé de réception vous sera transmis. Si ce n'est pas le cas après 48 heures, veuillez faire un suivi à cette même adresse courriel. Aucun dossier ne sera accepté après cette échéance.

Renseignements

bourses-fas-dir@fas.umontreal.ca

Annnonce des résultats

Au cours de l'automne 2026. Inscription valide requise pour versement de la bourse au cours de l'automne.